



## SOIREE REDUC' ET RECUP' Fonctionnement du « Troc de trucs » Avec la Recyclerie du Guiers et ISACTYS

*Votre ticket d'entrée pour la soirée Réduc' et Récup' =  
un objet à échanger contre un autre dans l'espace « Troc de trucs »*

1- **Objets acceptés** : Petits objets facilement transportables. Ex : vêtements, linge de maison, livres, vaisselle ou ustensiles de cuisine, jouets, jeux de société, matériel de puériculture, articles de sport, sacs, accessoires et bibelots, éléments de déco, petits outils, petit électroménager, CD ou DVD ...

2- **Objets refusés** : Tous objets encombrants, lourds ou non acceptés in fine par la Recyclerie. Ex : mobilier, appareils électroménagers de taille moyenne ou grande, matériaux de chantier ou de bricolage, pièces automobiles, plantes, chaussures, sièges autos, casques, encyclopédies ...

3- Les objets à échanger doivent être propres, en bon état, complets et en état de fonctionnement et doivent appartenir à la personne qui les dépose ; les articles contrefaits ne sont pas acceptés.

4- La Recyclerie qui animera le troc se réserve le droit de refuser des objets non conformes au bon fonctionnement du troc.

5- Les objets sont échangés contre des objets de valeur équivalente, valeur laissée à l'appréciation de la Recyclerie. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable si un participant ne repart pas avec un article dont la valeur monétaire n'est pas considérée égale aux articles déposés.

Il s'agit d'échange et non pas de vente : aucune vente ne sera tolérée.

6- Un article apporté ne peut pas être récupéré ensuite. Ne pas apporter des articles auxquels vous êtes fortement attachés ou que vous hésitez à échanger.

Le dépôt d'un objet dans l'espace Troc implique l'acceptation de sa récupération par un autre « troqueur » ou bien sa récupération par la Recyclerie du Guiers en fin de journée.

7- La Recyclerie et le SICTOM se réservent le droit d'expulser du troc toute personne n'ayant pas un comportement en adéquation avec l'esprit du troc (ex : arracher un objet des mains d'un autre participant, remettre en cause l'appréciation de la valeur d'un objet par la recyclerie)

---

### Co-organisateurs :

\* SICTOM de la Région de Morestel – 784 chemin de la déchèterie, 38510 ARANDON-PASSINS : 04 74 80 10 14  
Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h [www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com).

\* Recyclerie du Guiers - 143 Chemin de Clermont, 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN : 04 76 37 33 13 - Ouverture les mercredis et samedis 9h30-12h30 et 13h-17h [www.isactys.com](http://www.isactys.com).